

## Compte rendu de la séance du jeudi 14 décembre 2017

Nombres de Membres afférents au Conseil Municipal : 15  
Nombres de Membres en exercice : 14  
Nombres de Membres ayant pris part à la délibération : 13  
Secrétaire(s) de la séance : Frédéric PORTE

**Sont présents:** Claude CHALULEAU, Magali CORNET, Jonathan OAKES, Frédéric PORTE, Guy RIVIERE, Marie-Paule SEGUY, Richard SENPAU ROCA, Albert TORTA, André VIDAL  
**Représentés:** Jean-Guy AZEAU (pouvoir à Jonathan OAKES), Sabine BERTRAND (pouvoir à Magali CORNET), Corinne RAYNAUD (pouvoir à Guy RIVIERE), Alain THOMAS (pouvoir à Albert TORTA)  
**Excusés:**  
**Absents:** Dorianne BALAYAN

### Ordre du jour:

\*Décision modificative M 49  
\*Décision modificative M 14  
\*Affaires diverses

### Délibérations du conseil:

#### I- DE 2017 081 - Vote de crédits supplémentaires - 2017-003- M 49

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
61523	Entretien, réparations réseaux	3331.00	
7588	Autres		3331.00
<b>TOTAL :</b>		<b>3331.00</b>	<b>3331.00</b>

  

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
203 - 201301	Frais d'études, recherche, développement	7000.00	
2315 - 201301	Installation, matériel et outillage technique	-7000.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

  

<b>TOTAL :</b>		<b>3331.00</b>	<b>3331.00</b>
----------------	--	----------------	----------------

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

M. RIVIERE explicite les écritures comptable du budget annexe Eau et Assainissement.

## **II- DE 2017 082 - Vote de crédits supplémentaires - 2017 005- M 14**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2017, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

<b>FONCTIONNEMENT :</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
615231	Entretien, réparations voiries	-4400.00	
6411	Personnel titulaire	2400.00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1000.00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1000.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>INVESTISSEMENT :</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
2051 - 20111	Concessions, droits similaires	1110.00	
2183 - 201503	Matériel de bureau et informatique	3300.00	
2184	Mobilier	2510.00	
2313 - 261	Constructions	-7200.00	
2313 - 261	Constructions	3100.00	
2313 - 201503	Constructions	1136.00	
2313 - 201602	Constructions	7200.00	
2315 - 201701	Installation, matériel et outillage technique	-6946.00	
2315 - 201701	Installation, matériel et outillage technique	-1110.00	
2315 - 201701	Installation, matériel et outillage technique	-3100.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

M. Guy RIVIERE présente le détail des modifications budgétaires du budget général de la commune.

### **III- AFFAIRES DIVERSES**

\*Présentation par M. le Maire et Guy RIVIERE de la réunion qui s'est tenue à TUCHAN, concernant le projet de gazoduc (2 itinéraires possibles).

\*Compte-rendu de M. Guy RIVIERE sur la visite du programme photovoltaïque de Luc/Aude

\*Compte-rendu par M. le Maire et Guy RIVIERE sur la dernière réunion du PNR sur le sujet de l'éolien.

\*Lecture de la demande du collège Joliot Curie d'Estagel pour une aide financière. Le conseil municipal donne un accord de principe pour le même montant qu'en 2016 : 300 €.

\*Demande de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour une subvention. Avis négatif de l'Assemblée Délibérante.

\*Sortie prochaine du journal municipal

\*Réunion publique sur l'agence postale communale le 18/12/2017 à 18 h 00